

I/- Titre : Les métiers du cinéma – recherche documentaire

II/- Niveau : 4^{ème}

III/- Durée de la séquence/unité d'enseignement : 5 séances 8heures

IV/- Objectifs :

- A) **Rédiger un texte explicatif.**
- B) **Présenter une communication orale construite en l'adaptant au public ; échanger avec un groupe ; analyser sa pratique orale.**
- C) **S'initier à l'histoire des arts : le cinéma (naissance, techniques, rôles).**

V/- Compétences déjà travaillées :

- A) Étude du discours explicatif, ses fonctions
- B) Les caractéristiques linguistiques révélant son aspect impersonnel et les marques linguistiques afférentes : forme impersonnelle, voix passive...
- C) Pratique de l'oral narratif à travers le compte-rendu de lecture.
- D) Navigation internet : utilisation des fonctions principales d'un outil de recherche sur le web (4.3)
- E) Initiation à la recherche documentaire.

VI/- Conditions matérielles :

- A) Matériel informatique du collège et connexion internet
- B) Travail au CDI (interdisciplinarité => la documentation)

VII/- Description :

=> préparation : en groupes, les élèves se voient confier l'étude de trois métiers différents. Deux questions simples leur sont posées : quelles sont les activités liées à ce métier ? Quelles études y mènent ?

- A) Séance 1. Objectif : savoir sélectionner des informations de qualité.
 - a) Recherche guidée sur Google à partir de « métiers du cinéma » : les élèves devront sélectionner deux sites sur les deux premières pages.
 - b) Rappel sur l'utilisation du logiciel documentaire (BCDI par exemple...). Recherche d'un document pertinent.
- B) Séance 2. Objectif : savoir repérer les informations essentielles à la réalisation du travail demandé.
 - a) Mettre en évidence grâce au traitement de texte et au surligneur (document papier) les informations importantes.

- b) Éliminer les informations répétées d'un document à l'autre.
 - c) Chercher les informations manquantes s'il y a lieu.
- C) Séance 3. Objectif : rédiger un document avec ses propres mots, sur traitement de texte, en mettant en évidence, en hiérarchisant les informations importantes ainsi repérables d'un simple coup d'œil lors de l'exposé.
- D) Séance 4. Objectif : améliorer le travail précédent à partir d'une proposition de correction.
- E) Séance 5. Objectif : communication devant la classe des résultats des recherches.
- a) Exposé oral des élèves, le plus éloigné possible d'une simple lecture mais se référant à un document facilement lisible.
 - b) Réponse aux questions des élèves.
 - c) Evaluation de l'exposé par les élèves.

VIII/- Évaluation :

A) Des compétences disciplinaires :

I) Oral

- a) Qualité formelle de l'intervention orale : expression, clarté de l'explication, contenance de l'élève.
- b) Qualité du contenu répondant bien aux questions, avec clarté.

II) Ecrit

- a) Qualité de la rédaction : syntaxe ; orthographe
- b) Composition du document : introduction / développement / Conclusion

B) Des compétences B2I

- a) « S'approprier un environnement informatique de travail » : 1.1 ; 1.2 ; 1.6.
- b) « Adopter une attitude responsable » : 2.3 ; 2.7.
- c) « Créer, produire, traiter, exploiter des données » : 3.1 ; 3.2 ; 3.3 ; 3.7.
- d) « S'informer, se documenter » : 4.1 ; 4.2 ; 4.3 ; 4.4 ; 4.5.

IX/- Variantes :

- a) Insertion des images explicatives
- b) Travail individuel – si par exemple le matériel informatique est suffisant.
- c) Présentation devant une classe de troisième DP 3

X/- Valeur ajoutée :

Gain de temps

Utilisation raisonnée du traitement de texte

Réflexion sur la validité des informations

Exposé oral facilité